

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00464

Numéro SIREN : 799 950 829

Nom ou dénomination : + K 1 SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2021 sous le numéro de dépôt 16760

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS + K'1 SERVICES			67 route d'Altenheim		
SIRET	7	9	9	9	5
	0	8	2	9	0
	0	0	0	3	3
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	10 549	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
H & A ALSEC 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél: 0388325001					
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
			Date:	Lieu:	STRASBOURG
			Qualité et nom du signataire:		Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		MEHDI Mostafa
Examen de conformité fiscale (ECF)					

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	175 000	412		414		416	175 000	416	175 000		175 000
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462	13 609	464		466	13 609	466	13 609		13 609
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486		486			
TOTAL		490	175 000	492	13 609	494		496	188 609	496	188 609		188 609
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		506			
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		994	554		556	994	556		994
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570		572		994	574		576	994			994
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS + K'1 SERVICES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	392
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 370 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	392
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	860
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	870
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
--	-----	--	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 440
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 538
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS + K'1 SERVICES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024		160
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des applications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD et l'application des reliefs et dans la notice n° 2033-NCF-SD et l'application des reliefs des entreprises : qualification des effectifs.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	64 397	100.00	60 802	100.00	3 595	5.91
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	64 397	100.00	60 802	100.00	3 595	5.91
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	64 397	100.00	60 802	100.00	3 595	5.91
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe			552	0.91	552	100.00
Marge brute de production	64 397	100.00	60 250	99.09	4 147	6.88
Marge brute globale	64 397	100.00	60 250	99.09	4 147	6.88
- Autres achats + charges externes	42 410	65.86	41 726	68.63	684	1.64
Valeur ajoutée	21 987	34.14	18 524	30.47	3 463	18.69
+ Subventions d'exploitation	10 500	16.31			10 500	
- Impôts, taxes et versements assimilés	966	1.50	1 298	2.13	332	25.55
- Salaires du personnel	1 607	2.50	4 252	6.99	2 645	62.20
- Charges sociales du personnel	41	0.06	233	0.38	192	82.23
Excédent brut d'exploitation	29 872	46.39	12 742	20.96	17 131	134.45
+ Autres produits de gestion courante	1		0		1	768.75
- Autres charges de gestion courante	0		22	0.04	22	97.81
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			2 392	3.93	2 392	100.00
- Dotations aux amortissements	994	1.54			994	
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	28 879	44.85	15 111	24.85	13 767	91.11
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	0				0	
- Charges financières	8 338	12.95	5 539	9.11	2 799	50.52
Résultat courant	20 541	31.90	9 572	15.74	10 969	114.60
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	184	0.29	9 964	16.39	9 780	98.15
Résultat exceptionnel	184	0.29	9 964	16.39	9 780	98.15
- Impôt sur les bénéfices	700	1.09	900	1.48	1 600	177.78
- Participation des salariés						
Résultat NET	19 658	30.53	508	0.84	19 150	NS

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2020	N 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2019	N-1 12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	64 397		100.00	60 802		100.00	3 595	5.91
PRODUCTION VENDUE	64 397		100.00	60 802		100.00	3 595	5.91
70600000 PRESTATIONS SERVICES	64 397		100.00	60 802		100.00	3 595	5.91
PRODUCTION DE L'EXERCICE	64 397		100.00	60 802		100.00	3 595	5.91
SOUS TRAITANCE DIRECTE				552		0.91	552	100.00
60400000 SOUS-TRAITANCE				552		0.91	552	100.00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	64 397		100.00	60 250		99.09	4 147	6.88
MARGE BRUTE GLOBALE	64 397		100.00	60 250		99.09	4 147	6.88
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	42 410		65.86	41 726		68.63	684	1.64
60614000 CARBURANT	4 852		7.53	7 235		11.90	2 383	32.93
60614010 CARBURANT TVA 0				75		0.12	75	100.00
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	1 711		2.66	184		0.30	1 527	830.36
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	542		0.84				542	
60680000 VETEMENTS PROFESSIONNELS				375		0.62	375	100.00
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	11 436		17.76	16 517		27.16	5 081	30.76
61310000 LOCATIONS TPE	535		0.83	504		0.83	31	6.17
61320000 Locations immobilières	3 600		5.59				3 600	
61330000 LOCATION TAXIMETRE	948		1.47	948		1.56		
61350100 LOCATION TPE	37		0.06	456		0.75	419	91.89
61552000 ENTRETIEN SUR VEHICULE TRANS	2 180		3.38	2 740		4.51	561	20.46
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 636		4.17	2 694		4.43	8	0.30
61601000 ASSURANCE CREDIT BAIL	1 191		1.85	694		1.14	496	71.43
61630000 Assurance-transport	4 089		6.35	1 720		2.83	2 369	137.75
62260000 HONORAIRES	833		1.29	3 195		5.25	2 362	73.94
62270000 Frais d'actes et de contentieu	4		0.01	93		0.15	89	96.19
62340000 CADEAU CLIENT	300		0.47				300	
62371900 HEBERG'T. SITE INTERNET (Tva 0)				12		0.02	12	100.00
62380000 DONS ET LIBERALITES	1 500		2.33	1 500		2.47		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	733		1.14	175		0.29	559	319.31
62570000 RECEPTIONS	178		0.28	285		0.47	107	37.59
62600000 Frais postaux et de telecomm.	127		0.20	32		0.05	95	299.34
62610000 TELEPHONE	1 707		2.65	1 290		2.12	418	32.38
62700000 SERV.BANCAIRES ET ASSIMILES	1 414		2.20	1 003		1.65	411	41.01
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	1 808		2.81				1 808	
VALEUR AJOUTEE	21 987		34.14	18 524		30.47	3 463	18.69
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 500		16.31				10 500	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOI	10 500		16.31				10 500	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	966		1.50	1 298		2.13	332	25.55
63330000 Part. employ. a form. prof. c	28		0.04	19		0.03	9	48.28
63511000 Contribution economique territ	936		1.45	929		1.53	7	0.75
63590000 CARTES GRISES-VIGNETTES	2		0.00				2	
63780000 TAXES DIVERSES				350		0.58	350	100.00

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2020 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2019 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
SALAIRES DU PERSONNEL	1 607	2.50	4 252	6.99	2 645	62.20
64110000 Salaires appointements	1 607	2.50	4 252	6.99	2 645	62.20
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	41	0.06	233	0.38	192	82.23
64510000 Cotisations urssaf	41	0.06	233	0.38	192	82.23
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	29 872	46.39	12 742	20.96	17 131	134.45
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1		0		1	768.75
75800000 Produits divers gestion couran	1	0.00	0	0.00	1	768.75
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0		22	0.04	22	97.81
65800000 Charges diverses gestion coura	0	0.00	22	0.04	22	97.81
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			2 392	3.93	2 392	100.00
79100000 TRANSFERT CHARGES D'EXPLOITATI			2 392	3.93	2 392	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	994	1.54			994	
68112000 Immobilisations corporelles	994	1.54			994	
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 879	44.85	15 111	24.85	13 767	91.11
PRODUITS FINANCIERS	0				0	
76400000 Revenus valeurs mobil. placeme	0	0.00			0	
CHARGES FINANCIERES	8 338	12.95	5 539	9.11	2 799	50.52
66116000 Des emprunts et dettes assimil	8 196	12.73	5 405	8.89	2 791	51.65
66160000 INTERETS BANCAIRES/OP.FINANCT.	142	0.22	135	0.22	7	5.28
RESULTAT COURANT	20 541	31.90	9 572	15.74	10 969	114.60
CHARGES EXCEPTIONNELLES	184	0.29	9 964	16.39	9 780	98.15
67120000 PENALITES AMENDES FISC.& PENA	184	0.29	952	1.57	768	80.68
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU			9 012	14.82	9 012	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	184	0.29	9 964	16.39	9 780	98.15
IMPOT SUR LES BENEFICES	700	1.09	900	1.48	1 600	177.78
69500000 Impots sur les benefices	1 600	2.48			1 600	
69900000 CREDIT D'IMPOT MECENAT	900	1.40	900	1.48		
RESULTAT NET	19 658	30.53	508	0.84	19 150	NS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20510000 LICENCE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000		175 000.00	010116	N 0,00				175 000.00	

Compte : 21820000 Matériel de transport

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	PRIUS+	13 608.61	131020	I, 33,33		994.24	994.24	12 614.37	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
175 000.00		13 608.61		13 608.61				188 608.61

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
	994.24			994.24		994.24		

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 Nbj CA	31/12/2019	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	88 025	492.09	87 517	518.18	508	0.58
Résultat de l'exercice	19 658	109.89	508	3.01	19 150	NS
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	107 682	601.98	88 025	521.19	19 658	22.33
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées			44 481	263.37	44 481	100.00
Groupes et associés	68 913	385.24	32 454	192.15	36 459	112.34
CAPITAUX PERMANENTS	176 595	987.22	164 959	976.71	11 636	7.05
Actif net immobilisé	188 189	NS	175 575	NS	12 614	7.18
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	11 594	64.82	10 616	62.85	979	9.22
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	7 427	41.52	3 560	21.08	3 867	108.62
Comptes de régularisation	830	4.64			830	
ACTIF CIRCULANT	8 258	46.16	3 560	21.08	4 697	131.94
Fournisseurs et comptes rattachés	6 044	33.79	5 253	31.10	791	15.05
Autres dettes	10 151	56.75	10 634	62.96	483	4.54
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	16 195	90.53	15 887	94.06	308	1.94
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	7 937	44.37	12 326	72.98	4 390	35.61
Disponibilités	25	0.14	1 826	10.81	1 801	98.63
Concours bancaires courants	3 683	20.59	115	0.68	3 567	NS
TRESORERIE NETTE	3 658	20.45	1 711	10.13	5 368	313.81

+K'1 SERVICES
Société par Actions Simplifiée au capital de 500€
Siège social : 67 Route d'Altenheim – 67200 STRASBOURG
799 950 829 RCS STRASBOURG

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 19.658 € de la manière suivante :

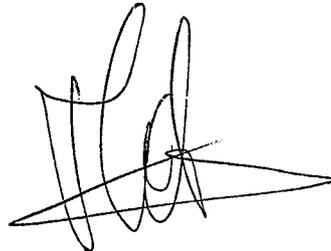
- Bénéfice de l'exercice : 19.658 €
- En totalité au RAN, soit : 19.658 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'Associé unique précise et prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution antérieure.

Certifié conforme, pour avis.

M. Mostafa MEHDI.



+K'1 SERVICES
Société par Actions Simplifiée au capital de 500€
Siège social : 67 Route d'Altenheim – 67200 STRASBOURG
799 950 829 RCS STRASBOURG

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2021**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt-huit juin, à huit heures,

Monsieur Mostafa MEHDI, agissant en qualité d'associé unique et Président de la Société +K'1 SERVICES, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020.

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- Inventaire des valeurs actives et passives de la société, bilan, compte de résultat et annexes,
- Texte des résolutions proposées.

DECISIONS DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2020 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 19.658 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 19.658 €
- En totalité au RAN, soit : 19.658 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'Associé unique précise et prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution antérieure.



TROISIEME DECISION

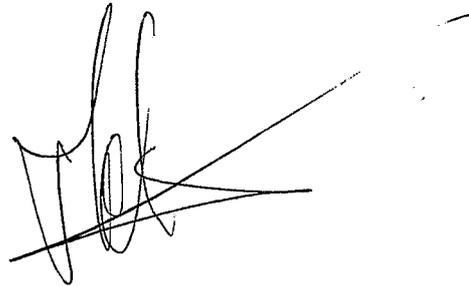
L'Associé unique, conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, déclare qu'aucune convention n'existe entre lui et la société.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

M. Mostafa MEHDI.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Mostafa MEHDI', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with several loops and a long horizontal stroke extending to the right.